

# «Garder espoir»

## Déclaration de l'ISPS\* contre l'euthanasie et le suicide assisté

*(CH-S) L'ISPS critique les fortes tendances sociales et juridiques dans de nombreux pays du monde à légaliser l'euthanasie et le suicide assisté. La vie dite «dénudée de sens» ne doit pas pouvoir être prématurément interrompue à la «demande» de la personne concernée.*

\* \* \*

*L'ISPS (International Society for Psychological and Social Approaches to Psychosis) souhaite alerter le monde sur l'évolution dangereuse consistant à autoriser l'euthanasie ou le suicide assisté pour des souffrances mentales insupportables causées par des troubles psychiatriques. Cela soulève des questions médicales, éthiques et sociétales/politiques complexes qui ne peuvent être considérées isolément.*

Les troubles psychiatriques sont complexes et dynamiques, avec un potentiel de changement et d'amélioration toujours présent. Un fort désir de mourir est souvent le résultat du désespoir et d'une vision étroite, et non d'un pronostic irréversible. Le rôle des soignants est de contrer ce désespoir en entretenant l'espoir, en restant ouverts aux alternatives et en maintenant un dialogue chaleureux et continu pour comprendre les problèmes sous-jacents. Renoncer à l'espoir sape la profession psychiatrique.

Dans les pays où l'euthanasie est légale, elle place les professionnels de la santé dans une position impossible: ils sont tenus à la fois de protéger la vie et de faciliter la mort. Cela est contraire

\* L'ISPS (Société internationale pour les approches psychologiques et sociales dans le traitement des psychoses) est une organisation internationale fondée dans les années 1950 qui promeut la psychothérapie et les traitements psychologiques pour les personnes atteintes de psychoses (un terme qui inclut les personnes avec un diagnostic de «schizophrénie»). Nous nous engageons à promouvoir la formation de base et continue ainsi que les connaissances des professionnels de la santé mentale dans le domaine du traitement et de la prévention des troubles psychotiques. Nous nous engageons également dans un partenariat constructif avec les professionnels de la santé, les personnes concernées, les familles et les soignants.



au serment d'Hippocrate et dévalorise les luttes quotidiennes et les efforts des patients et des professionnels de la santé mentale pour maintenir la vie. L'euthanasie envoie un «message de mort» à la communauté, allant à l'encontre du lien humain fondamental et de la solidarité.

Le suicide et l'euthanasie ont un impact profond sur l'environnement proche de la personne. L'autonomie n'est possible qu'en lien avec les autres – la «véritable autonomie» n'existe pas dans l'isolement. Le suicide assisté place la responsabilité sur une seule personne et laisse les proches dans la culpabilité. Les données montrent qu'il n'y a pas de réduction des taux de suicide réels dans les pays où l'euthanasie est légale.

Les implications sociétales/politiques sont également préoccupantes. La possibilité de recourir à l'euthanasie peut créer une pression subtile ou manifeste sur les patients vulnérables pour qu'ils choisissent la mort. Cela modifie les valeurs sociétales, en normalisant l'idée que la vie est négociable et n'a plus de valeur intrinsèque. Cela fait écho à l'utilisation abusive de la psychiatrie dans le passé pour l'eugénisme et la dévalorisation de certaines vies.

Dans de nombreux pays, des années de sous-investissement dans la santé mentale ont limité les choix et le soutien disponibles, conduisant les gens au désespoir. Toute personne a le droit à de bons soins de santé mentale, et non le «droit» à l'euthanasie. Compte tenu de la stigmatisation entourant la maladie mentale, l'Etat ne doit pas modifier le code éthique pour permettre aux médecins de faciliter le mal.

Comme l'a dit la fondatrice du mouvement des hospices, *Cicely Saunders*, «si rien ne peut être fait, il reste encore beaucoup à faire». Le maintien de ce principe fondamental de préservation de la vie et de la dignité humaine est la question centrale à l'ordre du jour.

*Le comité exécutif de l'ISPS*

Source: <https://isps-us.org/what-we-do/advocacy.html/article/2024/12/04/isps-international-release-a-statement-on-euthanasia>, 27 novembre 2024